

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## Présentation synthétique (article L2313-1)

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année civile.

Deux sections structurent le budget de la collectivité :

- la section de fonctionnement permettant d'assurer le quotidien : masse salariale, entretien et consommation des bâtiments publics, achat de fournitures et de prestations, subventions versées et intérêts des emprunts à payer
- la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et qui retrace donc les projets structurants

Chaque année, la section de fonctionnement doit dégager un excédent permettant de financer les investissements de la collectivité.

L'exécution comptable 2018 du **budget principal** de la Communauté de Communes de la Basse Zorn est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	CA 2018	Article	Libellé	CA 2018
022	Dépenses imprévues	0,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	416 583,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	013	Atténuations de charges	1 444,67
014	Atténuations de produits	969 684,00	70	Produits des services, domaine et ventes divers	7 982,23
011	Charges à caractères générales	402 278,20	73	Impôts et taxes	3 524 927,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	574 079,45	74	Dotations et participation	600 358,77
65	Autres charges de gestion courante	623 205,13	75	Autres produits de gestion courante	81 223,70
66	Charges financières	6 589,08	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	13 796,29
042	Opérations d'ordre entre sections	825 815,25	042	Opérations d'ordre entre sections	112 764,90
		<b>3 401 651,11</b>			<b>4 759 081,70</b>
				<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 357 430,59</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	CA 2018	Article	Libellé	CA 2018
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	1 668 706,51
020	Dépenses imprévues	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
10	Dotations et fonds divers	0,00	10	Dotations et fonds divers	636 600,78
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'équipements transférables	59 643,45
16	Emprunts et dettes assimilées	159 930,64	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisation incorp. (sans opérations)	444 103,72	27	Autres immobilisations financières	62 421,04
21	Immobilisations corp. (sans opérations)	78 326,49	20	Immobilisations incorporelles	0,00
20	Immobilisation incorp. (avec opérations)	4 006,27	21	Immobilisations corporelles	24 217,28
21	Immobilisations corp. (avec opérations)	2 567 329,99	23	Immobilisations en cours	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	040	Opérations d'ordre entre section	825 815,25
27	Autres immobilisations financières	0,00	45	Comptabilité distincte rattachée	38 310,65
45	Comptabilité distincte rattachée	135 713,37			
040	Opérations d'ordre entre section	112 764,90			
		<b>3 502 175,38</b>			<b>3 315 714,96</b>
				<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>186 460,42</b>
				<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 170 970,17</b>

## Repères sur la section de fonctionnement

### Dépenses

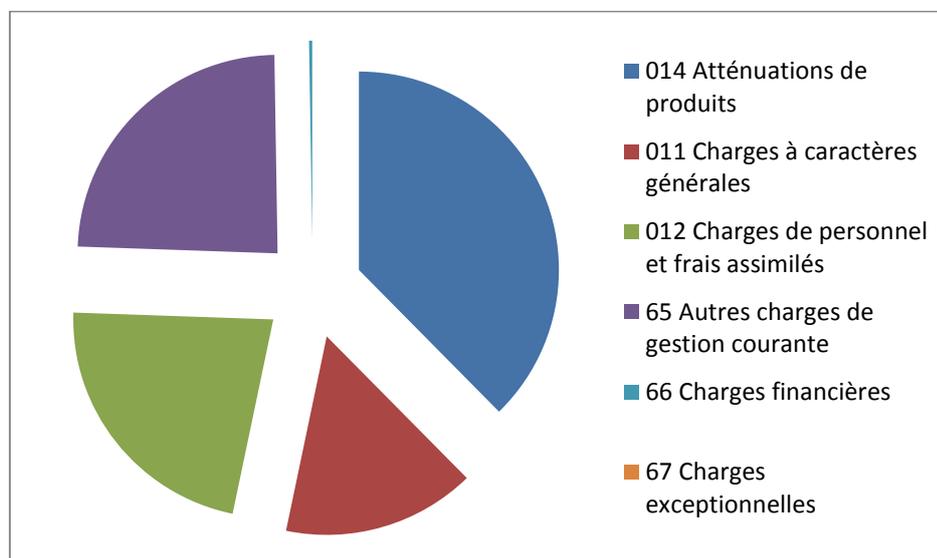
Les charges à caractère général sont en baisse par rapport à l'exercice précédent du fait de la comptabilisation en 2017 des travaux importants d'entretien de voirie sur le Strassburgerweg et dans diverses communes membres.

Les charges de personnel sont stables. Elles représentent 16% des dépenses réelles de fonctionnement (ce ratio est de 37,8% en 2016 pour les EPCI à fiscalité propre entre 10 000 et 20 000 habitants – source Direction Générale des Collectivités Locales)

Le chapitre des autres charges de gestion courante comprend l'appel de fond annuel (200 000€) de la compétence GEMAI (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il retrace également la politique de la collectivité en matière de subvention. En 2018, l'enveloppe des subventions a été augmentée pour permettre à l'ADEUS de nous accompagner pour la réalisation du projet de territoire (49 280€ répartis sur 2018 et 2019)

Le chapitre des atténuations de produits est également stable, le FPIC (système de péréquation entre collectivités territoriales) n'ayant augmenté que de 5 000€ en 2018.

La répartition des charges de la CCBZ est la suivante :

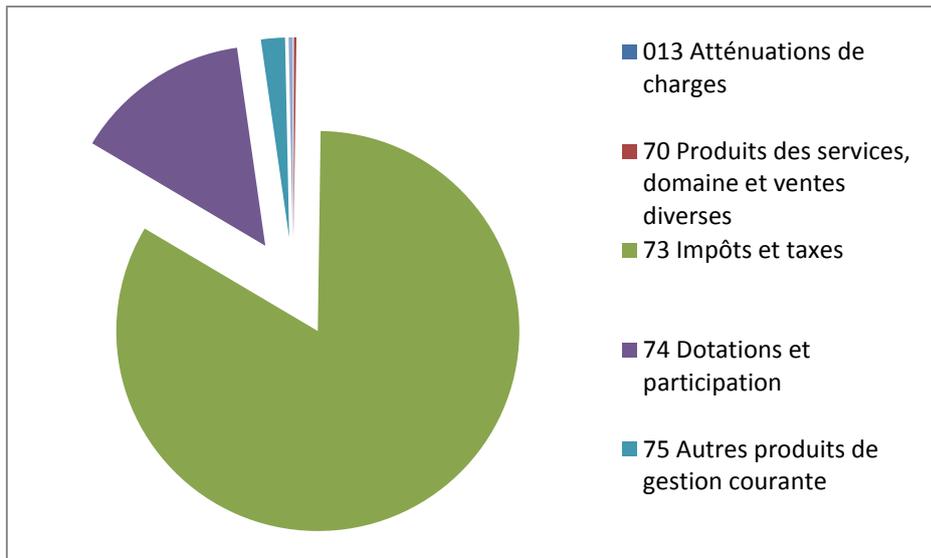


## Recettes

Les produits fiscaux directs s'élèvent à 3 432 605€ et représentent 83,34% des recettes réelles de fonctionnement

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 457 329€ soit 26,26€ par habitant et représentent 14,19% des recettes réelles de fonctionnement.

La répartition des ressources de la CCBZ est la suivante :



## Subventions versées

Afin de garantir le développement équilibré du territoire, La Communauté de Communes mène, depuis quelques années, une politique ambitieuse en matière de fonds de concours à destination des communes membres. En 2018, elle a versé 206 150€ à ce titre.

En outre, le budget principal verse une subvention d'équipement annuelle de 200 000€ sur 5 ans au budget eau pour le programme pluriannuel de renouvellement des conduites d'eau potable.

## Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement varient d'une année sur l'autre. Elles représentent l'aboutissement des projets que la collectivité souhaite mener. En 2018, les dépenses d'équipement, essentiellement constituées des travaux de voirie, s'élèvent à 2 504 865€ (contre 167 360€ en 2017), signe de la montée en puissance du Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) ambitieux voulu par le conseil communautaire.

## Opérations financières

Aucun emprunt nouveau n'a été souscrit en 2018. Le stock de la dette est de 34 772€ au 31/12/2018, soit 2€ par habitant (l'en-cours de la dette des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Additionnelle entre 10 000 et 20 000 habitants était en moyenne de 177€/hab au 31/12/2016 – source DGCL).

## Données synthétiques

La capacité d'autofinancement (1,9M€) dégagée à fin 2018 est nécessaire à la couverture du besoin de financement des investissements. Ce dernier est conséquent (1,5M€) du fait de l'avancée du PPI. Néanmoins, l'exercice 2018 présente encore un excédent de 347 935€ et le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire du fait des réserves constituées sur les exercices précédents.

Le dernier emprunt en cours se soldera en 2019 et la collectivité aura la possibilité de recourir sainement à de nouveaux emprunts pour financer la suite et fin de son PPI

### **Les ratios obligatoires :**

	Ratios CCBZ	Ratios CC à FA 10 000 à 20 000 hab
Dépenses réelles de fonctionnement / population	148	264
produits des impositions directes / population	197	224
Recettes réelles de fonctionnement / population	243	302
Dépenses d'équipement brut / population	178	73
En-cours de la dette / population	2	177
DGF / population	26	42
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonc	22,29%	37,80%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	94,50%	
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette / recette de fonctionnement	64,85%	93,60%
Dépenses d'équipement brut / recttees réelles de fonctionnement	73,14%	24,10%
En cours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,82%	58,60%

## **Budget annexe EAU POTABLE**

Réalisation du budget EAU :

	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisation</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	3 735 513,19	3 233 460,64
Recettes	3 735 513,19	3 528 032,31
Résultat de l'exercice		294 571,67
Antérieur		302 893,19
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>597 464,86</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	1 904 521,48	1 180 240,68
Recettes	1 904 521,48	652 265,12
Résultat de l'exercice		-527 975,56
Antérieur		857 440,29
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>329 464,73</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>926 929,59</b>

La réalisation du programme pluriannuel de renouvellement des conduites impacte fortement le résultat d'investissement qui est de -156 072€ en tenant compte des restes à réaliser. Néanmoins, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager suffisamment de marge pour couvrir le ce besoin de financement et éviter le recours à l'emprunt en 2018.

Au 31/12/2018, le stock de dette est de 226 800€, soit 13,03€/habitants

## **Budget annexe ASSAINISSEMENT**

Réalisation du budget Assainissement :

	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisation</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	3 348 954,67	1 514 369,60
Recettes	3 348 954,67	2 741 616,65
Résultat de l'exercice		1 227 247,05
Antérieur		727 216,67
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>1 954 463,72</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	4 075 937,03	1 330 115,45
Recettes	4 075 937,03	1 328 551,04
Résultat de l'exercice		-1 564,41
Antérieur		1 382 660,91
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>1 381 096,50</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>3 335 560,22</b>

Les résultats de fonctionnement et d'investissement sont en hausse, ce qui permettra de financer, sans recours complémentaire à l'emprunt, le programme des travaux arrêté par le conseil communautaire et estimé à 1 601 500€ sur la période 2019/2021.

Le stock de dette sur ce budget au 31/12/2018 est important du fait des emprunts réalisés pour la construction de la station d'épuration unique. Il est de 3 281 611€ soit 188,49€/habitant

## **Budget annexe ORDURES MENAGERES**

Réalisation du budget Ordures Ménagères :

	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisation</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	1 845 430,94	1 511 643,64
Recettes	1 845 430,94	1 368 805,10
Résultat de l'exercice		-142 838,54
Antérieur		539 430,94
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>396 592,40</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	1 666 882,03	85 196,54
Recettes	1 666 882,03	264 691,46
Résultat de l'exercice		179 494,92
Antérieur		1 218 432,09
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>1 397 927,01</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>1 794 519,41</b>

Le résultat de fonctionnement est en baisse du fait de l'augmentation du coût du traitement des ordures ménagères et de la baisse des tarifs appliqués lors des exercices précédents. En 2019, la baisse du coût de la collecte des ordures ménagères suite au nouveau marché, ainsi que la hausse des tarifs (3%) votée pour 2019 devrait permettre la stabilisation du résultat de fonctionnement.

Le résultat d'investissement permettra de concrétiser la restructuration du réseau des déchetteries du territoire.

### **Les autres budgets annexes**

Chaque lotissement d'habitation et micro-zone d'activités réalisé par la CCBZ fait l'objet d'un budget annexe :

- lotissement IM LEH à Hoerdtd
- lotissement GALGENSTRANEGE III à Kurtzenhouse
- lotissement RUE CREUSE II à Weyersheim
- lotissement HORNLEISS II à Weitbruch
- lotissement LES CHAMPS I à Gries
- lotissement LES CHAMPS II à Gries
- lotissement HIPPODROME à Hoerdtd
- lotissement LES HAUTS DE LA ZORN à Weuersheim
- lotissement GALGENSTRAENGE IV à Kurtzenhouse
- lotissement LES VERGERS à Weyersheim
- micro-zone d'activités de Geudertheim
- micro-zone d'activités de Gries
- micro-zone d'activités de Hoerdtd
- micro-zone d'activités de Weyersheim

Ces budgets sont soumis à une gestion de stock consistant en la valorisation du foncier et des travaux de viabilisation. L'ensemble est financé par la cession des terrains. Le décalage dans le temps entre la charge de viabilisation et la commercialisation des parcelles demande un financement par prêt relais.